

SÉANCE du 16 mars 2016

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 16 mars 2016 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.
Convocations transmises le 27 janvier pour la réunion du 9 mars 2016.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Delphine COURTOT. Nadine DUPREY. Nathalie DZYGA GOUVERNET. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Jean Paul MAGNIEN. Mathilde MAGNIEN. Marie Christine MORIN. Incarnation NOBLOT. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

Absente excusée: Maria DE LUCA (*Pouvoir à Nadine DUPREY*)

Delphine COURTOT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour.

1. COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve les chiffres du compte de gestion du budget principal présentés par le comptable du Trésor Public relatifs à l'exercice 2015 qui sont les suivants :

-Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 395 483.35 €
-Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 506 494.61 €
-Dépenses d'Investissement de l'exercice 2015 : 81 143.84 €
-Recettes d'Investissement de l'exercice 2015 : 37 511.69 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

- Excédent d'investissement de 64 939.27 €
- Excédent de fonctionnement de 535 700.94 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un excédent d'investissement de 21 307.12 € et un excédent de fonctionnement de 646 712.20 €

Le compte de gestion est approuvé après vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal élit pour président de séance Jean Luc ROSIER, 1er adjoint, afin de débattre du compte administratif 2015 et prend connaissance de l'état des consommations et des réalisations des crédits au budget principal de la commune, qui se présente comme suit :

-Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 395 483.35 €
-Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 506 494.61 €
-Dépenses d'Investissement de l'exercice 2015 : 81 143.84 €
-Recettes d'Investissement de l'exercice 2015 : 37 511.69 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

-Excédent d'investissement de 64 939.27 €
-Excédent de fonctionnement de 535 700.94 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un excédent d'investissement de 21 307.12 € et un excédent de fonctionnement de 646 712.20 €

Le Conseil Municipal procède donc au vote du compte administratif alors que le maire, Gérard TARDY se retire momentanément de l'assemblée.

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés avec 13 voix pour.

SÉANCE du 16 mars 2016

3. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes locales directes pour 2016 et vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les taux comme suit :

- taxe d'habitation : **5,79 %**
- taxe foncier bâti : **10,29 %**
- taxe foncier non bâti : **16,90 %**

4. BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

① AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE

Constatant à la fin de l'exercice 2015, le résultat global excédentaire en investissement d'un montant de 21 307,12 € et en fonctionnement d'un montant de 646 712,20 €, le Conseil Municipal décide, après vote à l'unanimité des membres présents et représentés :

- a) de reprendre la somme de 21 307,12 € au compte 001 en recette d'investissement du Budget Primitif 2016
- b) de reprendre la somme de 610 999,67 € au compte 002 en recette de Fonctionnement du Budget Primitif 2016
- c) d'affecter au compte 1068, en recette d'investissement la somme de 35 712,53 €

② VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le Conseil Municipal vote et approuve le Budget Primitif 2016 à l'unanimité des membres présents et représentés, avec 14 voix pour, avec les dépenses et recettes suivantes :

- Dépenses d'Investissement : 664 945,94 €
- Recettes d'Investissement : 664 945,94 €
- Dépenses de Fonctionnement : 1 006 199,67 €
- Recettes de Fonctionnement : 1 006 199,67 €
- Le total des dépenses est de : 1 671 145,61 €
- Le total des recettes est de : 1 671 145,61 €

5. COMPTE DE GESTION 2015 DES BUDGETS ANNEXES

SÉANCE du 16 mars 2016

① BUDGET ANNEXE DES 4 PIEDS DE POIRIERS

Le Conseil Municipal prend connaissance et approuve après vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les chiffres du compte de gestion présentés par le comptable du Trésor Public relatifs à l'exercice 2015 comme suit :

-Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Dépenses d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

- Déficit d'investissement de 52 225.65 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 52 225.65 €.

② BUDGET ANNEXE DES PRES BOUFFEAU

Le Conseil Municipal approuve après vote à la majorité des membres présents et représentés avec 13 voix pour et une voix contre, les chiffres du compte de gestion présentés par le comptable du Trésor Public relatifs à l'exercice 2015 comme suit :

-Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Dépenses d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

Déficit d'investissement de 41 816.20 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 41 816.20 €.

6. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DES BUDGETS ANNEXES

SÉANCE du 16 mars 2016

① BUDGET ANNEXE DES 4 PIEDS DE POIRIERS

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état des consommations et des réalisations qui présente :

-Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Dépenses d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

- Déficit d'investissement de 52 226.65 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 52 225.65 €.

Le Conseil Municipal procède donc au vote du compte administratif alors que le maire, Gérard TARDY se retire momentanément de l'assemblée.

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés avec 13 voix pour.

② BUDGET ANNEXE DES PRES BOUFFEAU

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état des consommations et des réalisations, qui présente :

-Dépenses de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2015 : 0 €

-Dépenses d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

-Recettes d'Investissement de l'exercice 2015 : 0 €

Compte tenu des reports de l'exercice précédent, à savoir :

- Déficit d'investissement de 41 816.20 €

Le résultat global cumulé de l'exercice présente un déficit d'investissement de 41 816.20 €.

Le Conseil Municipal procède donc au vote du compte administratif alors que le maire, Gérard TARDY se retire momentanément de l'assemblée.

Le compte administratif 2015 est approuvé à la majorité des membres présents et représentés avec 12 voix pour et une voix contre.

7. PRIX DE L'EAU ET REFACTURATION A DES USAGERS

Le Conseil Municipal détermine le prix de l'eau pour les usagers du volucompteur du point d'eau de la Riotte d'après les factures réglées au cours de l'année 2015, soit un volume de 586 mètres cube pour un montant de 1402.00€, ce qui porte le prix du mètre cube à **2,39 €**.

Le volume d'eau consommé au cours de l'année 2015 au compteur de la salle des fêtes est de 132 mètres cube pour un montant de 662.82 €, ce qui porte le prix du mètre cube à **5,02 €**.

Les volumes consommés par les usagers seront refacturés sur ces bases.

8. ALIGNEMENT CHEMIN DE LA CROIX JEANNIARD

Dans l'optique d'élargir le chemin rural de la Croix Jeanniard, le Conseil Municipal donne un accord de principe, après vote à l'unanimité des membres présents et représentés pour acquérir auprès de Monsieur RAPHET Gérard, la parcelle AK 116 qui représente une bande de un mètre de large sur 58,58 m de long au droit de sa parcelle où il a construit sa cuverie ; ainsi qu'une parcelle de 5 m sur un mètre, au droit de sa parcelle AK20.

Le prix de ces acquisitions est fixé à 25 € le m², ce qui correspond au prix d'achat de ces terrains par M. RAPHET.

9. DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN PAR LA FERME DE LA BUERE

Le Conseil Municipal examine une demande d'achat de terrain communal d'une superficie de 1 ha environ, autour de la Ferme de la Buère par M.LENOIR Samuel. La valeur des terrains dans cette zone s'élève à 0,36 € le m². La décision est laissée à la réflexion et sera arrêtée à la prochaine réunion.

SÉANCE du 16 mars 2016

10. GROUPE DE REFLEXION TERRAIN MULTISPORTS

Le groupe de réflexion sur l'implantation d'un terrain multisports est ainsi constitué des 17 personnes suivantes :

- CASTAGNIER Jérôme, CARRIERE Magali, RANJARD Chrystèle, AMIOT Chantal, LAURET Sandra, PUTIGNY Stéphanie, ROGER Rémi, PERRONNEAU Thomas, ROBERT Jean Baptiste, MIRESSI Thomas, JEANNIARD Martin, DE LUCA Maria, REMONDET Gérard, MAGNIEN Mathilde, JEANNIARD Samuel, COURTOT Delphine, ROSIER Jean Luc.

La date de réunion du groupe sera fixée prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

- ↷ Reprise des activités du club des jeunes
- ↷ Faits divers de la gendarmerie, plusieurs vols à Morey
- ↷ Cérémonie de la FNACA : samedi 19 mars, à 17h30, rendez vous au monument aux morts de Morey Saint Denis
- ↷ Festival Côte à Côte : à Morey, le 2 juillet 2016, groupe **Broussai**
- ↷ Concert Harmonie de Gevrey : dimanche 3 avril à la salle des fêtes de Morey à 17h.
- ↷ Confrérie St Denis : Chapitre de Printemps à Morey, le 9 avril, à 19h
- ↷ Courriers de l'Amicale des pompiers Morey/Chambolle, dysfonctionnements de la salle des fêtes
- ↷ Prochain Conseil Municipal le 13 avril 2016, 19h.

Séance levée à 21 h 45. Affiché le 21/03 /2016.

SÉANCE du 16/03/2016 DELIBERATION N° 1 à 10		TABLEAU DES SIGNATURES	
Gérard TARDY	Jean Luc ROSIER	Nadine DUPREY	Jean Paul MAGNIEN
Samuel JEANNIARD	Delphine COURTOT	Maria DE LUCA absente	Nathalie DZYGA GOUVERNET
Alexandre JOUVANCEAU	Mathilde MAGNIEN	Marie Christine MORIN	Incarnation NOBLOT
Maria PEIRAZEAU	Gérard REMONDET		

SÉANCE du 16 mars 2016